

« Un projet participatif pour une vallée durable »

Vallée DURABLE DIGITALE DEMIOCRATIQUE

Atlas de la Biodiversité Communautaire :



Fiche espèce

Les chauves-souris

En France métropolitaine, on dénombre 35 espèces de chauvesouris. Elles sont toutes protégées par la loi, c'est-à-dire qu'il est interdit de les détruire ou de détériorer leurs habitats.

Les chauves-souris se nourrissent d'insectes comme les moustiques ou les papillons de nuit. Elles occupent différents milieux de vie selon les saisons. On peut les trouver dans les grottes l'hiver, mais aussi dans les maisons durant l'été, période de reproduction.

Les menaces

Photo GCLR / Blandine Carré

Bien qu'elles soient très utiles en régulant certains insectes indésirables dont elles se nourrissent, elles subissent de nombreuses menaces :

- Destruction des gîtes
- Fragmentation de leurs habitats (abattage des haies, création de routes)
- Utilisation de pesticides

- Dérangements intentionnels et accidentels
- Développement des parcs éoliens
- Prédation par les chats domestiques

Comment les protéger?

- Maintenir des arbres et surtout des arbres matures (voire morts, écorces décollées, loges de pic, ...)
- Ne pas laisser les chats accéder aux espaces dans lesquels gîtent les chauves-souris
- Favoriser la présence d'insectes et la biodiversité en général dans le jardin
- Laisser un accès aux combles et aux caves pour les chauves-souris
- Maintenir des boiseries extérieures (bardage, volets)
- Fabriquer des abris à chauves-souris

Pour aller plus loin et fabriquer un nichoir :

https://bit.ly/3qPwjDQ





Un projet porté par :



www.cc-vallee-herault.fr



